

Image not found or type unknown



Droits des biens liquidation de biens communautaires

Par **bacqueville**, le **30/04/2009** à **08:40**

Bonjour,
La liquidation des biens communautaires entre mon ami et son ex femme est à présent entre les mains de l'huissier de justice. Mon ami craint que son ex épouse profite du temps que durera cette procédure pour vendre ses biens et se rendre ainsi insolvable (ce dont elle s'est vantée). Peut-elle le faire ? merci de lui répondre, il est très anxieux car cette somme d'argent représente le petit héritage que lui a légué sa mère et qu'il tient à récupérer en partie pour les enfants qu'il a eus d'une première union. Cette seconde union étant restée stérile.

Par **Upsilon**, le **30/04/2009** à **12:50**

Bonjour et bienvenue sur notre site.
Je ne comprends pas bien, son ex femme veut vendre quels biens ?